

ENTRE LE SÉNÉGAL ET LA GUINÉE-BISSAU, UN BASSIN TRANSFRONTALIER EN MUTATION

Actes de la rencontre
du 23 novembre 2017



Cet événement a été organisé avec l'appui de l'Agence Française de Développement.

POURQUOI ET POUR QUI CETTE RENCONTRE ?



Pendant ces quatre dernières années, le Grdr a conduit une recherche-action dans la zone frontalière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. Ce programme a été financé par l'Agence française de développement (AFD), l'Union Européenne, la Fondation Abbé Pierre, le CCFD-Terre Solidaire, le CFSI, la Fondation de France et la Fondation Seed.

Les principaux résultats de ce programme ont permis de produire l'atlas **Un littoral en mouvement** et un livret intitulé **Valoriser durablement les ressources du littoral** (voir la présentation de ces deux documents en dernières pages). L'atlas actualise un grand nombre de données et, ce faisant, questionne souvent le discours dominant. Il montre notamment la nature profonde des changements démographiques, écologiques et économiques que connaît la région depuis cinquante ans. Le livret met en valeur l'action engagée par le Grdr dans ces territoires.

La rencontre du jeudi 23 novembre 2017, dans la salle Mistral de l'AFD, visait à faire connaître ces travaux et à ouvrir le débat sur leurs conclusions. Malgré le peu de place que tient cette région dans l'actualité africaine et internationale, malgré la tenue de l'événement en semaine et dans l'après-midi, le public s'y est retrouvé nombreux et surtout particulièrement divers.

L'ouverture par Francis Monthé (Grdr) et Valérie Huguenin (AFD) a mis en évidence une remarquable convergence. Après avoir entendu le président du Grdr parler de *la production de connaissances, sommet (tête) de l'ADN du Grdr*, la représentante de l'AFD a en effet rappelé *l'esprit des conventions-programme de l'AFD qui visent à décloisonner les approches sectorielles, capitaliser, partager les résultats*.

La rencontre était organisée autour de deux table-rondes, réunissant des intervenants disposant d'une expertise reconnue dans (et sur) la Région et surtout avec une volonté délibérée de conjuguer diversité des nationalités, des parcours et des profils. En repartant de ces deux table-rondes et des échanges avec le public, il apparaît que trois idées ont structuré l'après-midi : aspiration à la paix et à la coopération des populations, importance des mobilités et de la coopération régionale, rôle majeur des ressources naturelles.

Grâce à la qualité du lieu, à une préparation soignée et à une animation professionnelle par Charlie Dupiot, journaliste à RFI, le défi a été relevé. Plus de cent participants s'étaient déplacés. Le dialogue s'est installé entre les invités et avec la salle. Beaucoup auraient même souhaité poursuivre l'échange sur l'avenir d'une Région chère à leur histoire et à leur cœur.

QUELLE EST CETTE RÉGION ?

À cheval entre deux pays, le Sénégal et la Guinée-Bissau, séparés par l'histoire, la Région est un bassin de vie transfrontalier, au sud immédiat de la Gambie.

Elle couvre quatre régions administratives : Ziguinchor et Sédhiou au Sénégal, Cacheu et Oïo en Guinée-Bissau. D'une superficie de 25 000 km², cette Région compte 1,4 millions d'habitants, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans.

La densité du réseau hydrographique structure un réseau routier handicapé par le petit nombre de franchissements des cours d'eau. Ziguinchor, principale ville de la Région, est aujourd'hui à deux heures de Bissau comme de Banjul. La voie fluviale comme maritime a un rôle important pour la circulation des personnes et des biens.



Principales infrastructures de transport des zones étudiées

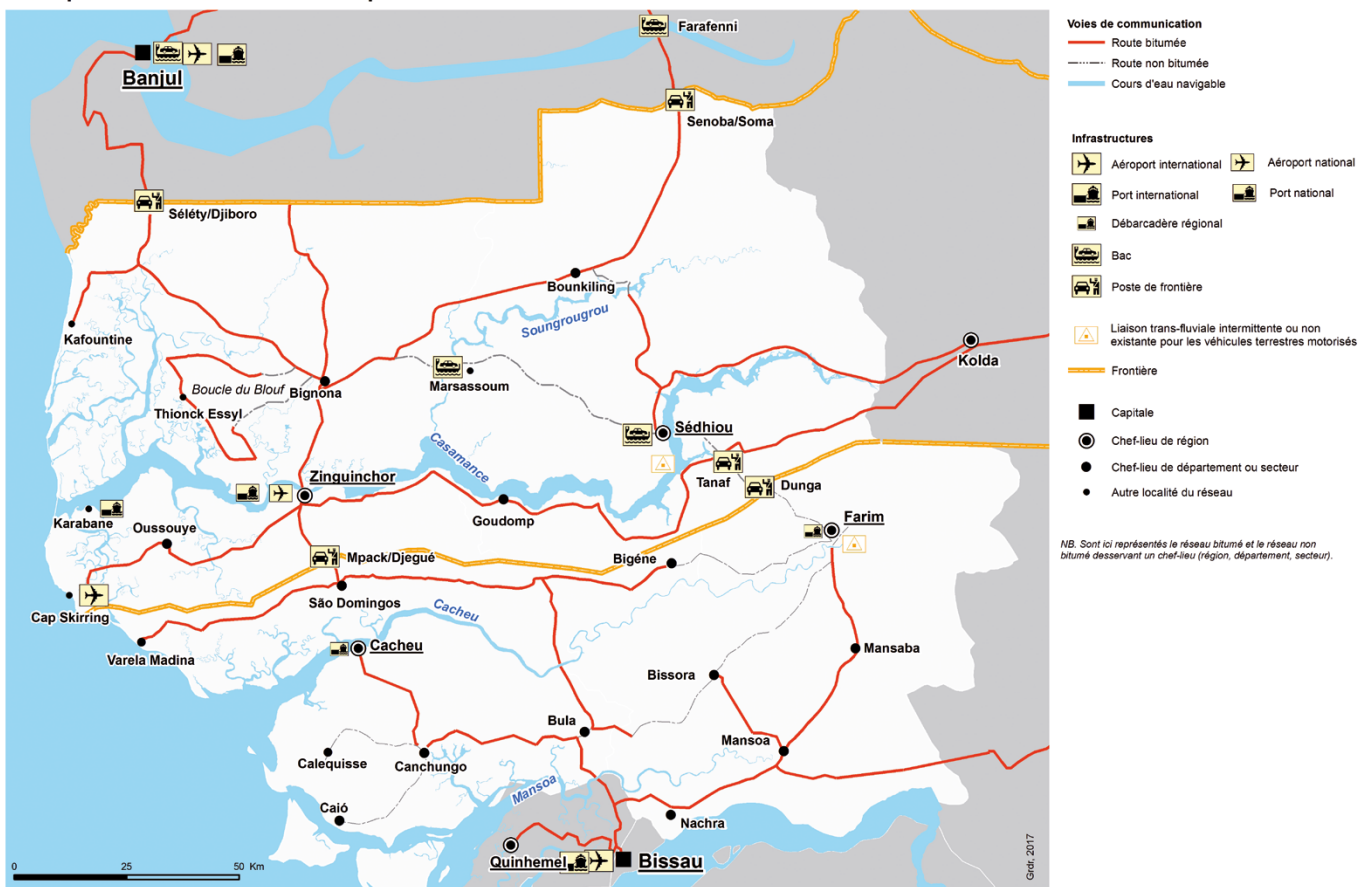


TABLE-RONDE 1

RESSOURCES NATURELLES, POPULATIONS ET TERRITOIRES

En 40 ans, la population de cet espace transfrontalier à cheval sur le Sénégal et la Guinée-Bissau a doublé. Les moins de 25 ans représentent près de 60% de la population. Les modes de vie ont profondément évolué avec une nette tendance à l'urbanisation. Ce littoral riche de sa mangrove, de ses palmeraies et vergers, offre une importante biodiversité et des paysages singuliers. Pour de nombreux habitants, les ressources naturelles représentent une source de revenu souvent déterminante, quand bien même elles subiraient, selon certains, une dégradation continue et poussée. Parallèlement, les mobilités humaines

s'intensifient et apparaissent comme une des ressources les plus précieuses pour l'avenir.

L'analyse de la dynamique des paysages confirme-t-elle la thèse d'une dégradation généralisée des ressources naturelles ? Les modifications pédoclimatiques sont-elles les seuls déterminants des changements observés ? Quels sont les facteurs modelant les flux de personnes ? L'intensification des mobilités humaines est-elle le symptôme d'une crise socio économique ou un facteur déterminant des capacités de résilience des familles et territoires ?



Pour en débattre la table-ronde réunissait (de gauche à droite sur la photo où l'on voit également Charlie Dupiot, animatrice du débat) :

M. Léopold COLY, diplômé en environnement et en gestion des organisations, maire de la commune de Niamone en Casamance et nouvellement élu comme député à l'assemblée nationale du Sénégal

Mme Constance CORBIER-BARTHAUX, ingénieur agronome, environnementaliste, responsable des programmes biodiversité au sein du secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) à Paris

Mme Aïssa REGALLA DE BARROS, biologiste, responsable de programmes à l'Institut de la biodiversité et des aires protégées (IBAP) à Bissau

M. Tidiane SANE, docteur en géographie et environnement, enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, point focal du laboratoire mixte international PATEO

TABLE-RONDE 2

GÉOPOLITIQUE ET INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Des incertitudes politiques persistent en Guinée-Bissau mais aussi au Sénégal. L'influence de la Gambie, de la Mauritanie et de la Guinée sur la Région se vérifie historiquement. Ceci pose à court terme la question de l'impact de « l'alternance » politique en Gambie. En outre, les effets de la mondialisation ne cessent de s'accroître. Ils renforcent le caractère stratégique des frontières et génèrent une pression accrue sur les ressources naturelles. Les grands acteurs économiques s'adaptent aux politiques des Etats et ont une influence majeure sur la coopération transfrontalière.

Dans le même temps, les Etats, sous l'influence des pays de l'Union Européenne, acceptent de mettre en place des politiques migratoires nationales ayant souvent pour corollaire la restriction des mobilités sous régionales.

Comment ces influences et choix politiques se traduisent-ils dans le quotidien des habitants de la Région ? Quelles sont les perspectives à moyen terme ?



Pour en débattre la table-ronde réunissait (de droite à gauche sur la photo) :

M. Vincent FOUCHER, docteur en science politique, spécialiste de l'Afrique de l'ouest, chargé de recherches au laboratoire Les Afriques dans Le monde CNRS-Sciences Po Bordeaux, rédacteur en chef de la revue Afrique Contemporaine

M. Paulo GOMES, économiste bissau-guinéen chevronné, président d'un cabinet de conseil stratégique et d'investissements, conseiller de plusieurs gouvernements africains

M. Éric-Charles GOMIS, originaire de Guinée-Bissau, né au Sénégal, ancien maire-adjoint de la ville de Trappes dans les Yvelines et aujourd'hui consultant en politique publique et coopération décentralisée

M. Robert SAGNA, agronome de formation, homme politique sénégalais, ancien ministre et ancien maire de Ziguinchor durant 24 ans, très impliqué dans le retour à la paix en Casamance

FACE À DES ENJEUX NATIONAUX PARFOIS DIVERGENTS...

Concernant le changement politique de 2016 en Gambie,

Robert Sagna rappelle que *la Gambie a toujours été un pays démocratique, même si ceux qui le dirigent ne l'ont pas toujours été*. Plus direct, Vincent Foucher rappelle qu'*il existe en Afrique de l'ouest une vraie politique de dominos* (référence notamment au Burkina Faso) et également que *si Yahya Jammeh a accepté de partir, après son échec à l'élection présidentielle, ceci est dû à l'intérêt particulier de l'Etat sénégalais pour la Gambie et à son action, notamment à travers la CEDEAO*. Il souligne également en réponse à une question que *la Mauritanie et la Guinée ont eu un rôle important dans la médiation et que c'est donc bien une approche sous-régionale qui a prévalu*. *Malgré les liens entre les territoires et leurs habitants, malgré le changement à la tête de la Gambie, Banjul semble rester dans une stratégie de défiance par rapport à Dakar*, estime pourtant Eric-Charles Gomis.



© J-B Russel

La Guinée-Bissau n'est toujours pas sortie de sa crise politique.

Le pays est le grand perdant de la situation actuelle et la persistance de la crise a un impact négatif tant sur la Guinée que sur le Sénégal mais il y existe un écosystème de personnes qui, par son engagement (Mme Regalla en fait partie), a protégé son environnement naturel, nous dit Paulo Gomes après avoir rappelé sa décision personnelle de rester pour l'instant hors du jeu politique national depuis l'élection présidentielle où il a été battu. Eric-Charles Gomis complète en disant que cette crise, au-delà des populations et des pays voisins, *empêche aussi la diaspora de trouver des relais pour s'investir dans le développement national*.

Robert Sagna, met l'accent sur les liens traditionnels entre les populations de Basse-Casamance et celles de Guinée-Bissau. Il souligne que celles-ci sont bien antérieures à la guerre de libération du pays ou au conflit en Casamance. Il émet même l'hypothèse institutionnelle que *l'instabilité politique en Guinée-Bissau est paradoxale et serait largement liée à un régime parlementaire, en avance sur celui du Sénégal, qui crée des conflits entre le président élu au suffrage universel et le premier ministre responsable devant l'assemblée*

...LES POPULATIONS ASPIRENT À LA PAIX ET À LA COOPÉRATION.

“La Guinée-Bissau est-elle un narco-état?”

demande un participant. Certes, *au travers de son système politique et sécuritaire, elle a été un maillon du trafic de la drogue provenant d'Amérique centrale vers l'Europe*, nous dit Paolo Gomes. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui et, en tout état de cause, il s'agit d'une question régionale : *la Guinée-Bissau était le « ventre mou » du trafic en raison de l'instabilité politique* (Paolo Gomes).

Le qualificatif parfois employé de narco-état est, en tout cas, impropre. En effet, en Guinée-Bissau, les recettes liées au trafic de drogue n'ont jamais financé le budget de l'Etat, mais plutôt certaines personnes du secteur de l'armée et de la sécurité. L'absence de moyens pour contrôler l'espace maritime, notamment les nombreuses îles du pays, est une question essentielle (Eric-Charles Gomis).



© MCV

Une accalmie est sensible dans le conflit en Casamance

(« *tout le monde en a marre* » de ce conflit dit même Robert Sagna). Il ajoute cependant qu'on reste dans une situation de *ni paix-ni guerre* ; *il existe encore des éléments armés du MFDC en brousse, même si on assiste à une reprise des activités économiques*. Toujours engagé personnellement dans la consolidation de la paix, Robert Sagna s'adresse directement à *la diaspora qui a un rôle à jouer dans le désarmement compte tenu des liens familiaux que chacun entretient avec les villages d'origine*.

Globalement, la Région n'est pas en crise,

comme l'est aujourd'hui une partie de l'Afrique centrale. Elle n'est pas non plus, pour l'instant, menacée par l'insécurité qui règne dans la zone sahélienne au sud du Sahara. *Différentes religions y coexistent sans tensions visibles à l'exemple de la ville de Canchungo* (Yvan Le Coq). Elle reste cependant vulnérable, ce qui justifierait de consolider davantage investissements, formation et gouvernance locale.

LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS EST UN FACTEUR ESSENTIEL DE RÉSILIENCE...

Les habitants de la Région sont liés par un héritage commun largement antérieur à la création des Etats issus de la décolonisation. Les liens entre les populations sont très forts au-delà de la diversité des lieux de résidence (villages, villes, étranger). Ils sont facilités par les mobilités et l'explosion des réseaux de télécommunications.



Mobilités.

Une intéressante typologie argumentée des mobilités est proposée par Tidiane Sané : *saisonnnière (rural-urbain le plus souvent), définitive (vers la ville ou l'étranger), forcée (liée à un conflit), mais aussi culturelle (rassemblements religieux notamment).*

Les intervenants sont parfois nuancés sur le caractère de ressource des mobilités locales. Tandis que le maire, Léopold Coly, met l'accent sur les déplacements liés à l'insécurité qui déstructurent ceux qui sont là antérieurement, la chercheuse, Aissa Regalla, souligne, que, *même si les populations bougent pour faire face à un problème, elles reviennent renforcées.* En revanche, un consensus se fait sur les mobilités à l'étranger. Paolo Gomes et Eric-Charles Gomis mettent tous deux l'accent sur *le formidable potentiel que représentent les diasporas tant de Guinée-Bissau que de Casamance.*



Urbanisation.

Les intervenants convergent sur le caractère inéluctable des mobilités vers les villes et l'importance du défi à relever. *L'anarchie qui règne trop souvent dans l'occupation de l'espace serait causée par une faible présence de l'Etat en Guinée-Bissau (Aissa Regalla) ou une insuffisante organisation par les autorités locales au Sénégal (Léopold Coly). Les inondations d'espaces bâtis provoquées par le retour à une meilleure pluviométrie sont soulignées (Tidiane Sané). N'importe qui ne peut pas continuer à s'installer n'importe comment et n'importe où,* résume l'élu local Léopold Coly dans une formule qui semble faire consensus, sans toutefois aller plus loin sur les modes opératoires au niveau de la concertation dans l'aménagement de l'espace.



...LA COOPÉRATION RÉGIONALE A UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER



Les transports sont une question-clé.

Routes, futur pont sur le fleuve Gambie, ce fameux pont dont tout le monde rêve depuis si longtemps (Eric-Charles Gomis), ports « efficaces » et aéroports sont reconnus comme des enjeux prioritaires. Les progrès réalisés et ceux programmés sont mis en avant, avec un hommage rendu à la coopération européenne et à son investissement dans les infrastructures routières (Ziguinchor désormais à deux heures de Bissau et de Banjul !).

Le rôle stratégique des ports est souligné. Les intervenants sont unanimes sur leur fonction de maillons stratégiques dans les échanges

extérieurs et donc de collecte des ressources douanières. Tandis que Robert Sagna fait l'éloge des progrès réalisés à Ziguinchor, en particulier pour le transport des personnes vers (et depuis) Dakar, il souligne le dynamisme du port de Banjul, mais en même temps son rôle de « sangsue » sur l'économie du Sénégal. Pour sa part, Vincent Foucher signale que certains à Bissau pensaient que le coup d'état de 2012 en Guinée-Bissau était en partie lié au danger qu'aurait fait courir pour le port de Dakar la desserte du Mali par un port projeté par l'Angola dans le sud de la Guinée-Bissau.



© MCV

→ Liens entre les territoires de ← Guinée-Bissau et de Casamance.

Paolo Gomes souligne que *Casamance et Guinée-Bissau sont deux territoires aux populations sensiblement équivalentes, que la ligne de séparation n'est qu'imaginaire et qu'en mettant l'économie au milieu, il serait possible de construire dans ce bassin une zone de coprosperité et ce d'autant que les cultures et traditions partagées peuvent cimenter un tel projet.*

⊞ Rôle des frontières.

L'histoire du partage colonial et des indépendances pèse encore lourdement sur le quo-

tidien des habitants. Le caractère artificiel des frontières est unanimement souligné. Autres constats : langues et monnaies sont différentes avec certains pays voisins (Gambie notamment) et, malgré l'entrée de la Guinée-Bissau dans la Zone franc, les politiques de protection nationales favorisent les détournements des flux de marchandises. Vincent Foucher signale ainsi les opportunités générées par l'existence de ces frontières plus que centenaires : les différentiels entre les politiques tarifaires et entre les monnaies sont exploités par les (très anciens) réseaux marchands sous-régionaux. Les forces de l'ordre basées sur les frontières et les axes routiers en profitent d'ailleurs aussi en prélevant des dîmes parfois peu légales.



Coopération économique régionale.

La construction régionale dans le cadre de la CEDEAO est essentielle pour le développement des économies avec un projet de libre circulation des biens et des personnes. Robert Sagna, comme Vincent Foucher, montrent - exemples à l'appui - que *certaines populations actives dans plusieurs pays sont souvent en avance sur les Etats*. Cependant, Vincent Foucher insiste sur le fait que *les identités nationales ont aujourd'hui un sens, que la prospérité au Sénégal peut créer des jalousies en Gambie, comme en Guinée-Bissau ou en Guinée et que ces sujets sont donc sensibles. Les citoyens sont aujourd'hui attachés à leurs droits nationaux*.



Formation des jeunes.

Seul un partenariat entre les Etats et les acteurs économiques permettra la croissance économique. Eric-Charles Gomis souligne que *le rôle des Etats n'est pas de chercher des emplois pour les jeunes diplômés, mais bien d'offrir des formations adaptées aux besoins et d'orienter les étudiants dans cette voie*. Sans cette croissance, *la jeunesse n'aura pas de perspective*, nous alerte Paolo Gomes. Vincent Foucher souligne, quant à lui, *l'importance*

de la demande de langue française en Guinée-Bissau, bien des Bissau-Guinéens la considérant comme un facteur très important pour la coopération avec les voisins. Pour sa part, Léopold Coly met l'accent sur *la formation des jeunes aux métiers de l'agriculture, pour qu'ils deviennent de véritables entrepreneurs grâce à des formations courtes*. Aissa Regalla et Constance Corbier mettent, elles, l'accent sur *l'importance de l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge*.

© J-B Russel





L'avenir de la Région dépend de sa jeunesse.

Celle-ci est déjà dans la mondialisation par la musique, les images et les réseaux sociaux ; c'est un fait irréversible (Léopold Coly). Aissa Regalla met l'accent sur le fait que la mobilité en ville pour les études fait des jeunes des acteurs de changement dans leurs villages où ils reviennent l'été. Tidiane Sané énumère les changements apportés aux techniques de construction, aux mobilités et aux télécommunications, pour affirmer que les jeunes sont aujourd'hui vecteurs d'innovation dans le monde rural, même si cela s'accompagne parfois d'un « écroulement des structures sociales ». Plusieurs intervenants ont pointé la dimension culturelle (rassemblements annuels, autorités coutumières), ciment essentiel du vivre-ensemble, notamment dans ces espaces transfrontaliers (Tidiane Sané, Robert Sagna).



Relations économiques avec l'extérieur.

Il est remarquable que l'aide au développement ne soit jamais citée par les participants comme un élément déterminant pour l'avenir de la Région, à l'exception toutefois du rôle de l'Europe dans les infrastructures de transport. Les enjeux pour les pays tiers sont d'abord l'accès aux ressources naturelles, l'accès au marché des biens (exportations) et services (eau, énergie, télécommunications) (Vincent Foucher). En réponse à une question de la salle, Vincent Foucher met en avant le poids des investisseurs chinois en Guinée-Bissau, car ils viennent avec les financements face à un Etat faible, ce qui n'est pas le cas au Sénégal. Cette affirmation est nuancée par Robert Sagna qui constate également au Sénégal le dynamisme des entreprises chinoises soutenues par leur gouvernement parfois bien davantage que les entreprises européennes, notamment françaises.



Migrations vers l'Europe.

Pour l'Europe, la maîtrise des flux migratoires est un enjeu particulier (Vincent Foucher). A une question de Charlie Dupiot orientée dans ce sens (conditionnalité de l'aide publique au développement décidée au sommet européen de novembre 2015 à La Valette), Vincent Foucher indique ne pas croire à l'efficacité d'une politique européenne plus restrictive sur les mobilités ; on peut fermer une route telle que celle des Canaries, mais les routes se déplacent. Les inégalités économiques sont telles que c'est un tonneau des Danaïdes. Paolo Gomes évoque, à cette occasion, l'actualité liée au scandale de l'esclavage des migrants subsahariens en Libye, d'autant plus grave que l'Afrique souffre d'un profond trauma créé par des siècles de déportation de sa population. Il ajoute qu'on n'arrivera pas à bloquer les mobilités sans davantage de prospérité. Pour sa part, Eric-Charles Gomis pointe les coûts démesurés de Frontex. Robert Sagna, comme Eric-Charles Gomis, mettent à cette occasion l'accent sur le rôle majeur des associations de ressortissants des diasporas, qui serait beaucoup plus efficaces que l'aide publique pour le développement local des territoires. Une brillante mise en perspective historique de cette question des migrations internationales et de son caractère déterminant pour l'avenir est alors projetée autour d'une phrase emblématique prononcée par Achille Mbembe à Dakar le 2 novembre 2017.



« Si la plus grande question du XX^e siècle était celle de la race, au XXI^e siècle ce sera celle de la mobilité. A l'avenir, il s'agira de savoir qui pourra circuler de manière inconditionnelle autour de la terre et qui pourra le faire sous conditions. Les frontières de l'Europe aujourd'hui, c'est au large de Gorée, au milieu du Sahara, au Tchad, au Niger, là où il y a des dispositifs de tri et de sélection de ceux qui peuvent bouger et de ceux qui vont être confinés dans des camps ».

Achille Mbembé

LES RESSOURCES NATURELLES

ET LES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS...

La plupart des intervenants ont confirmé le diagnostic de l'Atlas : la Région reste riche de ses ressources naturelles et tout particulièrement de sa biodiversité. L'analyse des invités est complétée par beaucoup de questions de la salle, intégrées à ce compte-rendu.

1

Premier constat partagé, la pluviométrie est meilleure que celle des années 1970-1985.

On note aujourd'hui dans la Région *l'absence de discours catastrophiste sur l'évolution climatique* (Tidiane Sané). Aucun participant au débat ne met en priorité les conséquences du changement climatique sur l'économie ou l'écologie des territoires. L'adaptation au changement climatique serait-elle déjà intégrée dans les pratiques, notamment du fait du rôle protecteur des formations de mangrove sur les espaces littoraux ?



© J-B Russel

2

Deuxième constat, les très nombreux fleuves et rivières constituent le système sanguin de l'économie halieutique de la Région.

*Les grandes rivières de Guinée-Bissau (Cacheu, Farim) sont les lieux de reproduction des crevettes en particulier dans les mangroves, mais aussi de plus de 77 espèces de poissons (Aissa Regalla). La dégradation observée dans ces « fleuves-nurseries » impacte **l'ensemble de la pêche maritime sous-régionale**. La ressource halieutique est ainsi profondément menacée (Tidiane Sané). Avec ce travers universel qui consiste à rendre l'Autre (l'allochtone) responsable des problèmes, les principales menaces évoquées sont souvent (trop facilement ?) imputées aux étrangers (Vincent Foucher), notamment dans le domaine de la pêche artisanale ou industrielle. C'est ainsi que Robert Sagna rappelle le bon fonctionnement des accords de pêche qui existent entre Sénégal et Guinée-Bissau tout en stigmatisant l'impact négatif des chalutiers venus de l'extérieur. Le tiers du budget national bissau-guinéen vient pourtant des accords de pêche nous rappelle, à cette occasion, Aissa Regalla.*

3

Troisième constat, on note le décalage criant entre les moyens publics consacrés aux « grands projets » de riziculture inondée et la faiblesse de leurs résultats.

Cette situation serait notamment due à une approche « techniciste » et à une implication insuffisante des paysans pendant et après les projets (Léopold Coly). Il ne faut cependant pas oublier que cette riziculture inondée, inscrite dans l'ADN du paysan diola, remplit une triple fonction, alimentaire certes, mais « aussi culturelle et cultuelle » (Tidiane Sané). Pour sa part le gouvernement bissau-guinéen souhaiterait limiter la riziculture de plateau qui dégrade le milieu, mais il manque de financements extérieurs pour accompagner sa stratégie nationale du fait de l'instabilité politique (Aissa Regalla). Certains investissements (barrages comme celui d'Affiniam en Casamance) financés par l'extérieur ont également des effets néfastes indique Léopold Coly, en réponse à un participant qui s'inquiète du manque d'entretien d'un autre barrage anti sel réalisé par les populations en région de Sédhiou. Toujours dans le débat sur la riziculture, Léopold Coly fait un vibrant plaidoyer contre l'emploi des pesticides dans les rizières et pour le remembrement parcellaire pour permettre la mécanisation, tandis que Tidiane Sané incite à la prudence vis-à-vis des trop grandes parcelles qui perturberaient la gestion de l'eau.

© J-B Russel



L'échange se poursuit autour de trois formations végétales emblématiques de la Région : palmeraies, plantations d'anacardier et mangrove.

Les palmiers à huile sont une ressource que nous avons « trouvée avec nos aïeux », un élément très prisé, avec des usages multiples selon les variétés certains plats sénégalais en ont besoin : c'est un « arbre d'avenir », nous dit Léopold Coly, après la projection d'un extrait du film sur l'action des femmes transformatrices de Ouonck en Basse-Casamance. Pour sa part, Aissa Regalla, se dit inquiète de la surexploitation de la palmeraie naturelle qui dégrade les formations végétales. Elle note que les techniques « rudimentaires » d'exploitation finissent par faire mourir un arbre qui n'est pourtant souvent à la maturité qu'à 75 ans. Elle ne peut s'empêcher d'ajouter que, comme pour le poisson, c'est la demande du marché sénégalais (encore l'Autre !) qui contribue à cette dégradation. En réponse à une question sur les risques sanitaires liés à la consommation d'huile de palme, il est précisé qu'il ne faut pas confondre l'huile de palme raffinée importée notamment d'Asie et l'huile rouge locale (Tidiane Sané).



© J-B Russel

L'anacardier (noix de cajou) est reconnu par Aissa Regalla comme Léopold Coly pour son importance économique pour les producteurs, qui y trouvent des revenus monétaires importants. Aissa Regalla pointe les risques écologiques de cette monoculture, la trop forte densité de plantation et l'absence de valeur ajoutée par une transformation locale plus poussée, alors que la Guinée-Bissau en est le quatrième exportateur mondial. Léopold Coly insiste, quant à lui, sur le caractère très rentable de cette production et l'absolue nécessité pour les autorités « d'organiser l'occupation des sols ».

Les intervenants ont reconnu le caractère emblématique des espaces forestiers et tout particulièrement de la mangrove.

Tandis que Léopold Coly souligne *l'usage persistant du palétuvier dans la construction ou pour le bois de feu*, force est de constater que la surface couverte par la mangrove s'étend notamment en Guinée-Bissau et probablement aussi en Basse-Casamance (Aissa Regalla, Tidiane Sané). Du côté des bailleurs, la mangrove est un « sujet porteur » nous dit Constance Corbier, car il permet d'accéder à des mécanismes de financement pour la protection de la forêt ou la séquestration de carbone. Cette approche de conservation (ou de replantation) lui paraît cependant plutôt « opportuniste » en lien avec les financements climat. Les vraies solutions d'avenir sont à rechercher dans la traçabilité, la certification et la meilleure valorisation des produits.

Aissa Regalla indique qu'une réponse pertinente est de définir des **aires marines protégées** dont les règles sont élaborées avec les utilisateurs locaux qui, les premiers, ont les connaissances nécessaires. Ceci nécessite en outre de travailler sur ces questions complexes avec des réseaux dans la région (Constance Corbier). Les aires marines protégées sont certes une approche pertinente, mais le financement des coûts récurrents de la gestion et de la surveillance nécessitent de l'innovation, par exemple autour de Fonds multipartenaires dont les revenus peuvent financer ces coûts : le fonds Bioguinée (FFEM, GEF et MAV) en est une bonne illustration (Constance Corbier). Faire intervenir la diaspora sur ces sujets qui n'offrent pas de retour rapide sur investissement signifierait de déplacer l'effort de l'économique à l'écologique, ce qui nécessite un important « effort d'éducation à l'environnement » (Tidiane Sané).



© J-B Russel

Dans le débat qui a suivi la première table-ronde, la lutte contre la *déforestation sauvage* en Casamance (bois rouge - vène - exporté en Chine par le port de Banjul) est relevée (Tidiane Sané). L'engagement des deux pays pour la protection, dans le cadre des conventions internationales (soutien politique du classement en annexe 1 de la CITES), est réaffirmé (Aissa Regalla). La faiblesse des moyens de surveillance des coupes sauvages, comme des transports de nuit, serait liée à l'instabilité politique en Guinée-Bissau



© J-B Russel

Postérieurement à notre rencontre des incidents très graves ont montré que l'exploitation forestière reste un sujet explosif dans le sud de la Basse-Casamance avec la mort de treize jeunes dans une forêt classée au sud de Ziguinchor. Cette violence risque de mettre en péril l'apaisement en cours sur le front sud du conflit. Il a également un retentissement important sur le tourisme qui repartait bien dans la Région, l'ambassade de France ayant même rappelé que les zones frontalières tant avec la Gambie que la Guinée-Bissau restent en orange (déconseillées sauf raison impérative).

Enjeux miniers

Chacun est conscient des défis posés par les futures activités extractives (pétrole off-shore, sables des dunes riches en zircon). Face à la vigilance et à la dénonciation des incohérences des politiques publiques du côté de militants présents dans l'auditoire, le langage du côté de responsables politiques s'est voulu rassurant. Robert Sagna, lui-même très impliqué par les possibles retombées de l'exploitation du zircon sur l'apaisement en Casamance, affirme que *tout projet minier a toujours des impacts négatifs sur l'environnement, mais qu'il est nécessaire d'apporter une information complète aux populations et qu'il appartiendra au gouvernement de faire des choix dans un bon compromis.*

Il se confirme qu'il s'agit d'un des enjeux stratégiques des prochaines années, tant pour la coopération entre les deux Etats (*partage des revenus du pétrole jugé aujourd'hui inégal* par Aissa Regalla) que pour les impacts sur les populations (dégradation des espaces littoraux).

REGARD DE DEUX GRANDS TÉMOINS

SUR LA RENCONTRE



Laurent Bossard, du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO),

développe un vibrant plaidoyer pour les mobilités en particulier au niveau sous-régional. Il évoque un *sentiment de loupe* par rapport aux travaux du CSAO. Ceux-ci portent sur un espace beaucoup plus vaste : 8 millions de km² peuplés de 400 millions d'habitants ; ils arrivent sensiblement aux mêmes propositions que les travaux du Grdr.

Pour illustrer cette convergence, il lit une partie de la conclusion de l'atlas (page 116) : « *De nombreux éléments présentés dans ce Rapport contredisent le discours « décliniste » généralement tenu sur la Région. Il s'agit notamment de la croissance démographique soutenue, de la capacité attestée de certaines exploitations familiales à investir les marchés mondiaux et sous-régionaux en expansion. Plus généralement, il faut souligner la croissance de l'espérance de vie, du taux et du niveau de scolarisation et des revenus monétaires des habitants. Les mobilités humaines, qui augmentent en valeur absolue, loin de marquer l'existence d'une crise, apparaissent capitales dans l'équilibre de ces territoires...* »

Il poursuit, en disant que la *mobilité sous ses différentes formes est une ressource ; elle construit l'intégration, la compétitivité des économies et des territoires*. Pour lui, les politiques publiques doivent accompagner la *recomposition du peuplement* et surtout ne pas viser à « *fixer* » les populations, mais à les « *mobiliser* » (c'est-à-dire, les rendre aptes à la mobilité). Il affirme même que *si l'objectif des dirigeants européens est de limiter les migrations africaines vers l'Europe, il faut promouvoir l'idée qu'il faut favoriser la mobilité dans toutes ses dimensions... Une telle*

politique rend en effet les territoires intégrés et compétitifs économiquement.

Ce moment semble avoir particulièrement interpellé les militants du Grdr présents dans la salle qui se retrouvent autour de l'idée que « *La mobilité humaine est une ressource durable pour des territoires solidaires* ».



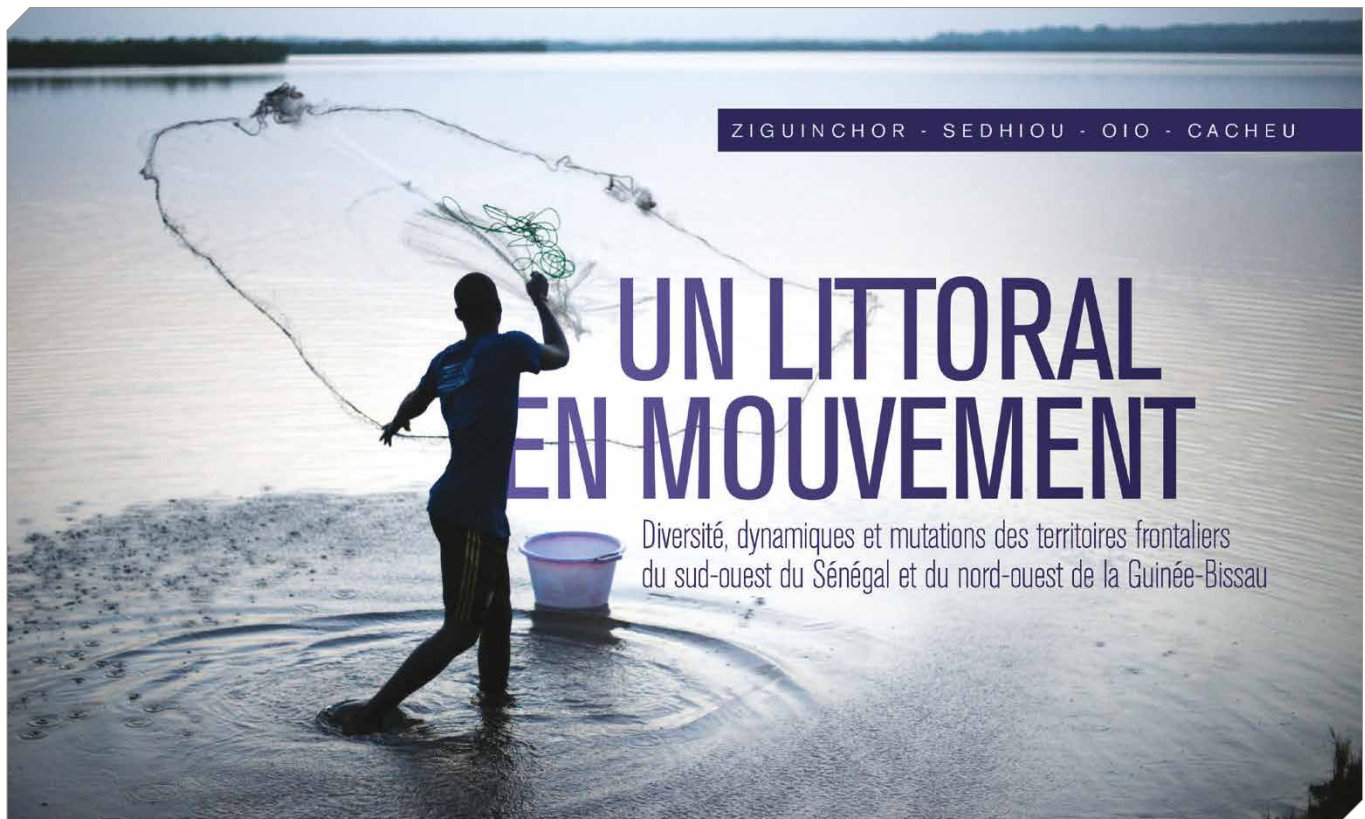
Henri-Luc Thibault, de l'IRD,

note que ce territoire s'inscrit, au-delà de sa géographie, dans une *multiplicité d'autres espaces allant du culturel à l'économique*. Il souligne également que, selon les échelles et les acteurs, les visions pouvaient être différentes, prenant pour exemple l'occupation de l'espace dans une commune, l'évolution contrastée de la mangrove ou de la plantation d'anacardiens.

Au plan des institutions, il note l'importance de l'émergence d'équipes de recherche mixtes (LMI) associant des chercheurs nationaux (ici l'Université de Ziguinchor) et soutenues par l'IRD. C'est selon lui une condition nécessaire à la production de connaissances fines sur les territoires. *Le savoir et la raison doivent éclairer la décision politique... L'Afrique doit investir dans la recherche scientifique et ne plus se reposer sur la seule expertise importée, a-t-il notamment précisé.*

Il pointe la question de *l'emboîtement des échelles* posée par les échanges d'une soirée qui partait du local au global. Il suggère ainsi de réfléchir à *une territorialisation des ODD* (objectifs du développement durable) pour cette Région dans la démarche inverse partant du global vers le local pour *définir des trajectoires de moyen-long terme pour la Région*.

PRODUIRE DES CONNAISSANCES : L'ATLAS « UN LITTORAL EN MOUVEMENT »



L'atlas « **UN LITTORAL EN MOUVEMENT** **Diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers du sud-ouest du Sénégal et du nord-ouest de la Guinée-Bissau** » est le fruit d'un travail collégial entre équipes de la recherche-développement (Département de Géographie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor et Unité Mixte de Recherche PALOC -IRD/MNHN-) et opérateurs de terrain (Grdr notamment), membres du LMI PATEO (IRD, UGB). Il présente une information de nature à renouveler le regard sur cette région transfrontalière et à faciliter un dialogue politique constructif à différentes échelles de gouvernance territoriale et entre elles. Il a été officiellement présenté le jeudi 23 novembre, lors de la rencontre-débat «Entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, un bassin transfrontalier en mutation»

A cheval entre deux pays, le Sénégal et la Guinée-Bissau, séparés par l'histoire, cet espace transfrontalier de la Ségambie méridionale couvre quatre régions administratives : Ziguinchor et Sédhiou au Sénégal, Cacheu et Oïo en Guinée-Bissau. D'une superficie de

25 000 km², il compte 1,4 millions d'habitants, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans.

Devant le décalage important entre les dynamiques réelles et les représentations dominantes de territoires extrêmement divers, une analyse rétrospective, multi-scalaire et multisectorielle s'est imposée. Son objectif a été de décrire les territoires de façon dépassionnée et de replacer dans « le temps long » (1950-2015) les situations observées aujourd'hui dans la Région.

Au terme de ce travail, les mobilités humaines apparaissent plus que jamais déterminantes dans l'accomplissement de projets de vie divers, marqués d'un dynamisme inédit. Elles sont sans nul doute une des ressources les plus précieuses pour l'avenir. Dans ce contexte, la circulation des personnes et leur intégration citoyenne s'imposent comme deux priorités, particulièrement à l'échelle de toute la Ségambie méridionale et plus globalement de l'Afrique de l'Ouest.

POUR TÉLÉCHARGER L'ATLAS
OU PASSER COMMANDE [CLIQUER ICI](#)



<https://grdr.org/l-atlas-Un-littoral-en-mouvement>

AGIR AU CÔTÉ DES POPULATIONS DE LA RÉGION : LE GRDR EN ACTION



**POUR TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT
CLIQUER ICI**

<https://grdr.org/Valoriser-durablement-les-ecosystemes-du-littoral>

Le livret « **Valoriser durablement les écosystèmes du littoral** » présente sous une forme synthétique le bilan intermédiaire de la recherche-action coordonnée par le Grdr dans le cadre du Programme pour la Gouvernance Concertée des Ecosystèmes du Littoral (PGCEL), cofinancée par l'Agence française de développement (AFD), l'Union Européenne, la Fondation Abbé Pierre, le CCFD-Terre Solidaire, le CFSI, la Fondation de France et la Fondation Seed. La recherche-action a mobilisé différents acteurs œuvrant selon une logique de complémentarité thématique ou géographique : ONG, organisation paysanne, structure de recherche-développement, collectivités locales, producteurs et productrices. Ce travail visait autant à produire des effets concrets positifs sur les conditions de vie des familles et les ressources naturelles qu'à tester de nouveaux atterrages partenariaux visant le décroisement des approches et alimenter les réflexions prospectives menées sur l'avenir des territoires. Ainsi il s'articule autour de quatre axes : le développement de la saliculture solaire ; la gestion alternative de l'eau dans les périmètres rizicoles ; l'aménagement des pêcheries ; et l'exploitation durable du palmier à huile.

Le programme

« **Vers une gouvernance concertée des territoires du littoral** »
a été mis en œuvre en partenariat avec :



www.grdr.org

**Le présent document est une production du Grdr - Février 2018
(tous droits de reproduction réservés).**

**Grdr siège social : 66-72 rue Marceau 93100 Montreuil – France
Tél : +(331)48577580**

**Cellule de Canchungo
(Guinée-Bissau)
Avenida Tititna Sila
CP 573 Bissau, Canchungo
Tel. : +245 526 86 21**

**Cellule de Ziguinchor
(Sénégal)
Avenue Emilie Badiane
BP 813 Ziguinchor
Tél : (+221)339912787**

Création graphique : www.marionhuet.com



avec le
soutien de :

